

Courrier du Bureau de l'OIT pour la France

Lettre d'information n°43 - novembre 2019



Organisation
internationale
du Travail



EDITO



PARIS
PEACE
FORUM

a global
platform
for
governance
projects

Le Forum de Paris sur la paix a tenu avec succès sa seconde édition du 11 au 13 novembre derniers. L'OIT en est un des partenaires institutionnels. Il a une nouvelle fois réuni les représentants des gouvernements de nombreux pays, d'organisations non gouvernementales et d'agences internationales, de partenaires sociaux, de fondations et d'entreprises. Ce forum fut l'occasion de présenter et de débattre de plus de cent projets déployés sur les 5 continents et contribuant à renforcer la gouvernance mondiale et ouvrir les voies à une paix durable.

Cette année, l'OIT présentait trois projets, qui sont détaillés dans cette lettre : l'Alliance 8.7 mise en place pour lutter contre le travail des enfants et éradiquer le travail forcé, présidée cette année par la Déléguée du gouvernement français Anousheh Karvar, une déclinaison opérationnelle de cet objectif dans le secteur des mines de cobalt en RDC et la promotion de l'emploi des réfugiés au travers d'une coopérative de femmes à Gaziantep (Turquie). Ce dernier projet, mené en partenariat avec ONU femmes, a reçu une distinction en étant sélectionné parmi les 10 projets qui bénéficieront d'un suivi par le forum tout au long de l'année à venir.

Solennellement ouvert par le Secrétaire général des Nations-Unies Antonio Guterres et avec la participation du Directeur général Guy Ryder qui est intervenu sur la question du travail des enfants, ce forum a été l'occasion de rappeler certains des fondements de l'OIT : « Pas de paix durable sans justice sociale ».

Les trois projets présentés par l'Organisation et les commentaires qu'ils ont suscités ont témoigné de l'actualité de ce lien inscrit dans le préambule de la constitution de l'OIT depuis 1919. Ils montrent la contribution concrète de l'agenda du travail décent, qu'il s'agisse du développement de l'emploi pour des réfugiés en situation de grande vulnérabilité ou de la promotion des droits fondamentaux. L'ensemble des projets présentés au cours de ce forum sont autant de réponses concrètes et ciblées aux remises en cause du multilatéralisme.

Le forum tombait donc à point nommé en cette année de célébration du centenaire, quelques mois après l'adoption de la Déclaration du Centenaire par la 108^{ème} CIT et quelques semaines après son approbation par l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

Les nombreux événements qui se sont succédés en France depuis le début de l'année ont confirmé l'ancrage de l'organisation et l'implication des mandants dans notre pays. Ce fut l'occasion de renforcer nos partenariats traditionnels, je pense par exemple à la présentation le 19 septembre de la 12^{ème} édition du baromètre des discriminations avec le Défenseur des Droits, et d'en établir de nouveaux qui nous ont permis de toucher un plus large public, je pense à l'exposition EtreS au travail sur les grilles du Sénat, avec l'association Lumières sur le travail et l'Université Paris Nanterre.

Qu'ils en soient tous, mandants et partenaires, remerciés !

Je vous souhaite bonne lecture de cette lettre.

Cyril Cosme, Directeur du [Bureau de l'OIT pour la France](#)

ZOOM

Forum de Paris pour la paix 11 – 13 novembre 2019

Le Forum a réuni une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, une quinzaine de représentants d'Organisations internationales et plusieurs milliers de participants.

Plus d'une centaine de projets étaient présentés, dont 3 par l'OIT :

L'Alliance 8.7, partenariat mondial et multipartite créé en 2016 pour parvenir à un monde sans travail forcé, esclavage moderne, traite des êtres humains et travail des enfants d'ici 2030.

Il compte aujourd'hui 217 partenaires et travaille avec 4 groupes d'action au niveau mondial, s'attaquant aux causes profondes de ces violations des droits de l'homme dans le contexte des conflits et des crises humanitaires, des chaînes d'approvisionnement, des migrations, de l'état de droit et de la gouvernance.

<https://www.alliance87.org/>

Combattre le travail des enfants dans les mines de cobalt en République démocratique du Congo (COTECCO). L'objectif principal du projet est d'appuyer les efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et des autres acteurs clés dans l'éradication du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du cobalt.

Il se propose d'initier des changements substantiels et structurels dans les approches fondées sur les politiques et les pratiques en matière de lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en cobalt en RDC.

https://parispeaceforum.org/porteurs_projet/combattre-le-travail-des-enfants-dans-les-mines-de-cobalt-en-republique-democratique-du-congo-cotecco/

En collaboration avec l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), la Coopérative de femmes de SADA vise à renforcer la résilience des femmes et des filles syriennes et des communautés d'accueil. Mis en œuvre en 2019, le programme est une initiative d'entreprise inclusive lancée par des femmes réfugiées et issues des communautés locales, offrant un mécanisme collectif de génération de revenus aux femmes affectées par la crise.

Ce projet a été sélectionné par le forum de Paris parmi les 10 premiers (sur 114 projets

présentés) qui ont reçu une mention spécifique et qui seront soutenus et suivis par le forum tout au long de l'année.

https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_711959/lang--en/index.htm

FOCUS

Le 19 septembre 2019 l'OIT et le Défenseur des droits ont présenté le 12ème Baromètre des discriminations dans l'emploi avec un focus sur les discriminations syndicales.

L'enquête sur ce thème a été possible grâce au concours de l'ensemble des organisations syndicales françaises qui ont permis de recueillir les réponses de plus de 33 000 personnes syndiquées. Les résultats révèlent que les discriminations syndicales sont loin d'être un phénomène marginal a déclaré Jacques Toubon notant que l'engagement syndical portait un risque discriminatoire fort.

Cyril Cosme, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France, après avoir rappelé que la liberté syndicale et de négociation collective faisaient parties des droits fondamentaux au travail reconnus et défendus par l'OIT depuis sa création a souligné que cet engagement avait été réaffirmé par la déclaration du centenaire de l'Organisation. En effet le respect du droit syndical détermine l'effectivité de tous les autres droits au travail.

https://www.ilo.org/paris/actualites/WCMS_720205/lang--fr/index.htm

Les plateformes numériques et l'avenir du travail: Conférence organisé par l'Université Paris-Dauphine et l'Organisation internationale du travail le 18 octobre 2019

Le programme s'articulait autour du rapport de recherche de l'OIT: "[Les plateformes de travail numérique et l'avenir du travail](#)" et de l'ouvrage coordonné par les chercheurs de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales sur les plateformes numériques: "[Les nouveaux travailleurs des applis](#)" (PUF).

AGENDA



9 décembre 2019 à 18:00
projection du film :

« Charte Sociale Paris 2024, 1919-2019 : la
genèse ».

Ce film rappelle les liens historiques entre le
mouvement olympique et l'OIT et retrace la
genèse des engagements sociaux portés par les
Jeux, en particulier les Jeux de Paris 2024. MK2
Quai de Loire (7 Quai de la Loire, 75019 Paris)

<https://vimeo.com/341248664>



7 – 16 février 2020 Poitiers
11ème festival international
"Filmer le travail"

[http://filmerletravail.org/competition-](http://filmerletravail.org/competition-internationale-2020-appel-a-films-call-for-entries/)
[internationale-2020-appel-a-films-call-for-](http://filmerletravail.org/competition-internationale-2020-appel-a-films-call-for-entries/)
[entries/](http://filmerletravail.org/competition-internationale-2020-appel-a-films-call-for-entries/)

Début 2020, Conférence à Paris :

« La loi relative au devoir de vigilance des
sociétés mères et des entreprises donneuses
d'ordre: quelle mise en œuvre par les
entreprises multinationales françaises? »

EN BREF

10 octobre 2019

Rendez-vous de l'histoire de Blois : Le travail au XXI^e siècle

Après une brève introduction par Cyril Cosme, directeur du bureau de l'OIT pour la France, le Professeur Alain Supiot a présenté l'ouvrage intitulé « Le travail au XXI^e siècle » qu'il a dirigé à l'occasion du centenaire de l'OIT et auquel 21 auteurs du monde entier ont pris part (publié aux Editions de l'Atelier).

<http://www.rdv-histoire.com/Edition-2019-l-Italie/le-travail-au-xxie-siecle>

A VOIR

CEUX QUI TRAVAILLENT, Un film de Antoine Russbach

Cadre supérieur dans une grande compagnie de fret maritime, Frank consacre sa vie au travail. Alors qu'il doit faire face à une situation de crise à bord d'un cargo, Frank, prend – seul et dans l'urgence – une décision qui lui coûte son poste. Profondément ébranlé, trahi par un système auquel il a tout donné, le voilà contraint de remettre toute sa vie en question. Avec: Olivier Gourmet, Adèle Bochatay et Delphine Bibet.

<https://www.condor-films.fr/film/ceux-qui-travaillent/>

17 octobre 2019

Transformations sociétales et avenir du travail Colloque à Toulouse

À l'occasion du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Aract Occitanie, en partenariat avec l'OIT, l'Etat, la Région et l'Anact, et avec le soutien du Master 2 DTE, du Laboratoire IDP, ainsi que de l'Association Nouveau Code du Travail (NCT) a organisé un colloque intitulé : "Transformations sociétales et avenir du travail" le 17 octobre 2019 à la Manufacture des Tabacs, à Toulouse avec la participation du directeur du bureau de l'OIT pour la France.

http://occitanie.aract.fr/DETAIL/SWAM_24_PORTAIL/SWAM_24_ARTICLES?p_thingIdToShow=49948590

22 octobre 2019

Les entreprises françaises, actrices de la protection sociale dans le monde :

Au siège social de l'Oréal, s'est tenu un colloque réunissant les membres de la plateforme francophone du réseau mondial des entreprises pour les socles de protection sociales de l'OIT dont l'Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale assure l'animation.

21 novembre	https://en3s.fr/international/partenaires-internationaux/organisation-internationale-du-travail/ Santé et sécurité au travail : quel avenir pour la prévention ? Le Directeur du Bureau de l'OIT pour la France a participé à un forum franco-allemand qui portait sur ce thème : https://www.euroinstitut.org/fileadmin/user_upload/03_Fortbildung/Programme/2019/Flyer_Forum_Arbeitsschutz-sant%C3%A9_et_s%C3%A9curit%C3%A9_au_travail_21.11.19-v_web.pdf
21-22 novembre	La 10ème réunion annuelle de la plateforme internationale sur le travail des enfants s'est tenue à Paris <u>Plateforme sur le travail des enfants (CLP)</u>
La convention n°1	Un événement historique pour les droits des travailleurs. Il y a exactement 100 ans, la première Conférence internationale du Travail adoptait la première norme internationale du travail – sur le temps de travail. Alors que l'OIT célèbre ce moment historique, le spécialiste du temps de travail de l'OIT, Jon Messenger, retrace l'histoire de cette convention et de son impact. https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_728362/lang--fr/index.htm <u>How the 8-hour working day became a global labour standard in 1919</u>

DERNIÈRES PUBLICATIONS

- [Les plateformes de travail numérique et l'avenir du travail: Pour un travail décent dans le monde en ligne](#)
- [Mettre fin au travail des enfants, au travail forcé et à la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales](#)
- L'Organisation internationale du Travail: 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale : premier bilan exhaustif de l'histoire centenaire de l'Organisation internationale du Travail.

[L'Organisation internationale du Travail: 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale](#)

Rejoignez-nous



Courriel envoyé à: dupuy@ilo.org

[Se désinscrire](#) | [Confidentialité](#)

Bureau de l'OIT pour la France

62 Boulevard Garibaldi

75015 Paris

France

paris@ilo.org